



Mai 2025.



EN DIRECT DE LA TOUVIERE N°4

Ce document permet aux familles et aux tutelles d'avoir des informations sur le quotidien des résidents, sur leurs activités, pendant le trimestre écoulé. Il vous est adressé en février, en mai/juin, fin août/début septembre et fin novembre/début décembre en fonction des animations prévues.

La vie n'étant pas un fleuve tranquille, il advient que des résidents, touchés par la maladie ou la vieillesse, nous quittent et c'est pour les personnels qui les entourent au quotidien, un moment difficile et douloureux. Cela implique aussi l'arrivée de nouvelles personnes ; nous souhaitons la bienvenue à Renée et à Marie-Louise.

Nous vous rappelons que la Petite Unité de Vie ADMR La Touvière est une association Loi 1901, dirigée par un conseil d'Administration formé de bénévoles qui choisissent parmi eux un bureau, renouvelable chaque année après l'Assemblée Générale du mois de juin.

Le bureau se compose de :

- ▶ Madame DIEUDONNE Evelyne, Présidente.
- ▶ Monsieur RAUBER Alain, Vice-Président
- ▶ Madame BONIN Marie-Hélène, Trésorière
- ▶ Madame ACOTTO Madeleine, secrétaire du Conseil d'Administration
- ▶ Madame BARNIER Simone, trésorière-adjointe.

Madame CAVALLIE Bénédicte est responsable de la structure, elle est joignable au 04 76 65 06 58. Il est possible de rencontrer la présidente en prenant rendez-vous auprès de la responsable.

La Touvière accueille 18 personnes âgées en perte d'autonomie, aidées dans les actes de la vie quotidienne par un personnel attentif, dévoué, 24 heures sur 24. La structure n'étant pas médicalisée, les médecins, les kinés, les aides-soignantes du SSIAD et les cabinets infirmiers interviennent pour les soins médicaux, la préparation des médicaments ou pour d'autres soins.

L'entretien du studio est assuré par le résident, s'il le peut, par les familles ou par les intervenants du SAAD.

Nous proposons également deux services : le portage de repas à domicile et l'accueil-loisir à la journée pour personnes âgées dépendantes. Madame CAVALLIE se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

ORGANISATION & FONCTIONNEMENT

I – LES PERSONNELS

La Touvière accueille 18 personnes, cela permet aux personnels de créer davantage de liens avec les résidents, d'avoir plus de temps à leur consacrer que dans d'autres grosses structures. Pour les personnels et les bénévoles de la Touvière, les résidents ne sont pas des numéros, leur confort et toutes les activités permettant de protéger leur autonomie sont leur priorité, en respectant bien sûr, les règles de la vie en communauté, évoquées dans le contrat d'entrée et le livret d'accueil.

Les Résidents sont aidés dans les gestes du quotidien par des agents vigilants, soucieux de leur santé, présents 24 heures sur 24. Chaque résident a un agent de jour comme référent.



Bénédicte, responsable



Hervé



Hassania



Amélie



Alain



II – DES REGLES A RESPECTER POUR UNE VIE EN COMMUNAUTE AGREABLE.

La vie en communauté implique des règles de bienséance détaillées dans le livret d'accueil et connues de tous : **respect, tolérance des différences, aussi bien envers les résidents qu'envers les personnels.**

L'apport d'alcool est formellement interdit et l'usage du tabac est interdit dans tous les locaux par mesure de sécurité et d'hygiène.

Souvent les familles ou les visiteurs apportent des friandises et des gâteaux à un résident et souhaitent en faire partager aux autres résidents, et nous apprécions ce geste.

Mais certains résidents font des fausses routes et ce qu'ils consomment doit être mixé. Avant de proposer une part de gâteau à un résident, merci de vous adresser à la responsable ou aux agents pour savoir si c'est possible, ou s'il faut mixer le produit.

III – HYGIENE : UNE LUTTE QUOTIDIENNE CONTRE LES EPIDEMIES

Les personnels veillent scrupuleusement aux règles d'hygiène de base, comme le lavage régulier des mains et le nettoyage avec un produit spécifique des rampes, tables, chaises... pour éviter les propagations de bactéries.

Les résidents sont âgés, fragiles, il est nécessaire d'être particulièrement vigilants en période d'épidémies saisonnières. C'est pourquoi, il peut arriver que nous demandions aux visiteurs, intervenants, personnels de respecter les gestes barrières comme la reprise du port du masque et la désinfection des mains.

IV – LES REPAS

Les repas : la commission « menus » se réunit chaque trimestre et transmet au traiteur en charge des repas, les demandes des résidents. En fonction des saisons et du calendrier, des menus particuliers sont proposés (barbecues à la belle saison ou les légumes du jardin). Les menus du jour sont affichés à l'entrée de la salle à manger. L'amplitude de la durée du repas donne à chaque résident la possibilité de prendre son temps.

Petit déjeuner : de 7h15 à 8h15 servi en studio ou en salle à manger

Déjeuner : de 11h45 à 13h15

Goûter : de 15h30 à 16h00

Dîner : de 18h15 à 19h45.

En cas d'absence à un repas, merci d'avertir la Responsable une semaine à l'avance ; sinon le repas sera facturé. La famille peut prendre son repas avec le résident le dimanche, à condition d'avertir la Responsable une semaine à l'avance et dans la limite des places disponibles.

V – FINANCEMENTS

La Petite Unité de Vie La Touvière est une association Loi 1901 qui ne peut exister qu'avec les loyers payés par les résidents. Il n'y a aucune subvention de l'Etat ou du Département, même si le Département apporte son aide par l'APA et autres aux résidents.

Les loyers permettent de régler les assurances, la location des bâtiments, les salaires et charges des personnels, les changements et réparations de matériels, les énergies, les repas, les sorties et les animations pour les résidents, les impôts... bref, tout ce qui permet le fonctionnement de la structure.

C'est le Conseil Départemental qui fixe les tarifs d'hébergement et de dépendance chaque année. A partir du 1^{er} juin 2025, les tarifs appliqués seront les suivants :

TARIFS	2025	TARIFS	2025
Tarif hébergement	62.07€	Repas matin : 1.50€ midi : 5.40€ soir : 4.20€	11.10€/ jour
Tarif hébergement 28 m ²	65.99€	Accueil-loisir (animation + repas + goûter)	33.00€
Tarif hébergement 22.50 m ²	57.73€	Repas accompagnant	13.00€
Dépendance GIR 1 et 2	24.52€		
Dépendance GIR 3 et 4	15.55€		

Afin d'améliorer les locaux, le cadre de vie, le quotidien des résidents, les membres du bureau font des demandes de subventions, comme pour la réfection des circulations et des pièces communes du rez-de-chaussée, l'achat des chaises « spéciales personnes âgées » de la salle à manger, l'achat des tables, des chaises, des bancs pour profiter du cadre en été, la mise en place du jardin à visée thérapeutique, du jeu de pétanque, des pédaliers, ou bien l'achat de la table interactive. Tous ces petits plus qui égarent le quotidien des résidents ne sont possibles que si nous sommes aidés par des subventions, comme celles accordées par l'ADMR ou par l'ARS ou par le Département.

VI – LE CONSEIL DE VIE SOCIALE

Le conseil de la vie sociale est une **instance consultative autonome**. C'est un lieu d'expression qui permet aux usagers, aux résidents et à leurs familles de communiquer et d'échanger sur l'ensemble de leurs conditions de vie, de soins et d'hébergement... Le CVS donne son avis et propose des solutions d'amélioration du quotidien des personnes et du fonctionnement de l'établissement ou des services, et notamment sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités et l'animation socio-culturelle, les mesures prises pour favoriser les relations entre les usagers, les résidents et le personnel.

Il est obligatoirement consulté sur le règlement de fonctionnement de l'établissement et du conseil de la vie sociale, le projet d'établissement et la démarche qualité (article D311-15).

Le compte-rendu de chaque réunion est affiché à l'entrée, et chaque famille a la possibilité de contacter un membre du Conseil en cas de besoin.

Composition du Conseil de la Vie Sociale :

PERSONNE	FONCTION
TIXIER Annie, SEIGLE Gérard	Représentants des Résidents
DIEN Danie, Présidente du CVS	Représentante des familles, Membre du CA.
SIMARD Gérard, MOIROUD Isabelle, SERMET Jacqueline	Représentants des familles
GALLY Martine, MICOUD Marie-Claire	Représentantes des Bénévoles
CAVALLIE Bénédicte, PONCET Sandra	Représentantes des Personnels

Dates de réunion 2025 : 18 février 15 mai 7 juillet 13 novembre

LE BIEN-ETRE DES RESIDENTS

Toutes les actions que nous proposons ont pour objectif le bien-être des résidents et le maintien de leur autonomie. Bien vieillir, c'est aussi rester en forme, et par conséquent, garder le moral. Il est donc vital pour nos résidents, en fonction de leurs aptitudes, d'entretenir leurs muscles et leurs os, par de l'activité physique, comme l'usage des pédaliers et les séances de gymnastique adaptée, par des promenades ou du jardinage.

De même, lorsque c'est possible, nous multiplions les moments d'ouverture de la Touvière sur le monde extérieur ; les résidents ne vivent pas en vase clos, ils ont contact avec l'extérieur, avec les enfants des écoles et les villageois. Il est important de garder ce lien qui est source d'échanges enrichissants entre génération et qui permet de lutter contre les préjugés : les anciens savent rire, s'amuser et apprécier la modernité malgré leur âge.

Si bien qu'il se passe toujours quelque chose à la Touvière ! Des activités nombreuses, gratuites pour les résidents, comme les transports, les entrées au musée ou au concert et les goûters à l'extérieur.

Mais rien, rien ne serait possible sans l'engagement de la responsable et des agents, des bénévoles, des administrateurs, et de la municipalité de Châbons.

Le bien-être des résidents passe aussi par l'entretien des locaux.

Ainsi en 2024, les circulations et les pièces communes ont été repeintes, de nouvelles mains courantes facilitant la préhension ont été installées grâce à une subvention de l'ARS et du Département et nous avons acheté des chaises adaptées aux personnes à mobilité réduite.



Et après plusieurs années de discussion avec la SDH, des travaux de réfection des bâtiments sont engagés depuis avril 2025. Il est prévu l'isolation de la cage d'ascenseur, le changement de la chaudière, le changement et l'isolation de la toiture, le changement des fenêtres du rez-de-chaussée...

Ces travaux sont en cours, ils génèrent des inconvénients, mais pour un résultat appréciable fin septembre.

La communauté de communes de Bièvre-est a prêté un terrain pour permettre aux visiteurs de se garer en sécurité sans être obligé de traverser la départementale très dangereuse. Lorsque vous amenez un résident, il est possible de rentrer votre véhicule dans la cour pour le déposer et ensuite sortir pour vous garer sur le terrain matérialisé à 150 mètres de la Touvière.



Des activités multiples et variées.

Toutes les animations musicales sont particulièrement appréciées.



Avec Isabelle, l'accordéoniste



ou Jean-Claude, le DJ...

Ainsi que les thés dansants.

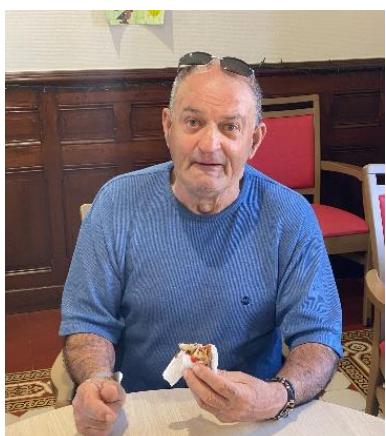


Pendant l'hiver, deux fois par mois, les résidents ont assisté à des séances de cinéma-popcorn, bien installés comme dans un vrai cinéma. Ils ont vu ou revu avec plaisir, la série de « Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu » et bien d'autres films avec De Funès ou Bourvil. Si des familles ont des DVD qui peuvent intéresser les résidents, merci de les proposer à la Responsable.

Les activités suivent les saisons, comme le carnaval et l'après-midi « bugnes », ou un après-midi « crepes » assurées par les bénévoles...



Bien bonnes ces crêpes, mais le nutella, ça coule !



Ah ! le gourmands !





Les beaux jours reviennent, les résidents profitent du parc à l'occasion de la chasse aux œufs. Eh oui, ils n'ont rien perdu de leur enfance !!!



Vraiment pas chaud
malgré le soleil...



Les résidents ont demandé à avoir un poulailler ; ils sont aux petits soins pour leurs 3 poules qui profitent d'un enclos luxueux aménagé par les agents.

Les projets ?

Ils sont toujours nombreux, et les résidents ont demandé plus de sortie à l'extérieur. Mais parfois la météo vient les contrarier. Ainsi la balade au zoo de Fitilieu a été reportée deux fois à cause de la météo capricieuse, espérons que nous puissions rapidement les emmener. Il est prévu aussi une sortie à la Tourbière du Grand Lemps et une promenade

autour du lac de Paladru. Les familles disponibles pour accompagner les bénévoles lors de ces sorties sont les bienvenues.

Il faut aussi ajouter la venue du food truck du traiteur le 29 juillet avec bar à fruits et smoothies et à la demande des résidents, le 04 septembre un repas complet nuggets frites.

Comme en 2024, nous organisons une opération « glaces » avec les bénéficiaires du SSAID et du SAAD : elle aura lieu le 7 juillet à la Touvière sous les arbres autour du jardin, s'il fait beau, ou à la salle des fêtes s'il pleut.

Comme chaque année, Madame Dieudonné, la Présidente, et Madame Cavallié, la Responsable, recevront les familles autour d'un café gourmand le vendredi 13 juin, à partir de 15h30, à la Touvière. Ce sera l'occasion d'évoquer les grands moments de l'année écoulée, puis les projets pour l'année à venir, de même que les travaux de rénovation qui ont débuté en avril dernier et d'échanger sur les demandes des familles et les nouvelles réglementations.

Traditionnellement, le 15 août est jour de fête à la Touvière, et les résidents seront heureux de votre présence pour cette occasion. Ils vous attendent nombreux pour partager un moment d'amitié et de convivialité autour d'un repas champêtre (crudités, jambon à la broche cuit sur place, gratin dauphinois, fromage, dessert). Il sera possible d'acheter des enveloppes-surprises et de participer à la grande tombola pour gagner des grands crus classés ; les bénéfices permettent d'offrir des activités gratuites aux résidents, y compris les transports.



Paulette



Viviane



Renée



Daniel



Anne-Marie



Rina



Georges



Sylviane



Andrée



Marie-Louise



Monique



Suzanne



Marcelle



Annie



Charlotte



Armande



Gérard



Jeannine

Bénédicte CAVALLIE, la Responsable, se tient à votre disposition pour toute suggestion d'animation ou toute autre demande.



DIEUDONNE, Evelyne Présidente.



CAVALLIÉ Bénédicte, Responsable